

CONDITIONS DE VENTE

La vente est faite au comptant. Le plus offrant et dernier enchérisseur est l'adjudicataire.

A l'issue de la vente, et après règlement complet, un bordereau d'adjudication est remis à l'acheteur, il tient lieu de facture et de certificat d'achat.

L'exposition préalable permettant aux acquéreurs de se renseigner, et de se rendre compte de l'état du lot mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les dimensions et le poids des objets ne sont donnés qu'à titre indicatif.

FRAIS DE VENTE

Les frais acheteurs sont de **21 % TTC** pour les lots volontaires, et à **14.28 % TTC** pour les lots judiciaires.

Cependant, lors des ventes Live (voir rubrique ci-dessous), les frais de 21 % TTC sont augmentés de 3 % HT, soit 3.60 % TTC pour :

- les internautes enchérissant en ligne,
- les enchérisseurs au téléphone ou sur ordre d'achat (ne passant pas par le Live).

Pendant une vente Live, les frais de 21 % TTC seront appliqués, uniquement, aux acquéreurs présents en salle.

VENTE LIVE



L'inscription à la vente se fait sur www.interenchères-live.com

Vous pouvez enchérir par Internet en direct pendant la vente, ou laisser des ordres d'achat secrets.

Concernant les ordres d'achat secrets (via www.interenchères-live.com), Me Brioult et Me Bayle n'ont pas connaissance du montant maximum de votre ordre.

Vos enchères augmentent automatiquement, en fonction de celles en cours, en respectant la limite que vous avez mentionnée.

Toute enchère en ligne constitue un engagement définitif de votre part.

Des frais supplémentaires de 3 % H.T, soit 3.60 % TTC sont facturés à l'internaute.

Le paiement des achats s'effectuera par prélèvement de la carte bancaire via Stripe sur la plateforme Interencheres, après la vente. *Si l'acquéreur souhaite régler par un autre moyen, la demande se fera par e.mail à l'issue de la vente.*

ORDRE d'ACHAT – DEMANDE DE LIGNE TELEPHONIQUE **(vente Live ou non Live)**

Si vous ne pouvez assister à la vente, il vous est possible de nous faire parvenir **la veille de la vente au plus tard** (par e. mail) un ordre d'achat ou une demande de ligne téléphonique. Il vous faut transmettre vos coordonnées (nom, adresse, et téléphone), et votre enchère maximum, pour les ordres. Toute demande (ordre ou/enchère téléphonique) sera obligatoirement accompagnée d'un RIB et d'une photocopie de pièce d'identité.

Pas de téléphone pour tout lot dont la valeur est inférieure 700 € Pour tout dépôt d'ordre ou demande téléphonique, un prélèvement par carte bancaire à hauteur de 20% de l'estimation sera demandé.

Rappel : les frais seront majorés de 3.60 % TTC pour les ordres d'achat ou lignes de téléphone lors des ventes Live.

PAIEMENT

Le règlement peut se faire en espèces jusqu'au plafond autorisé (1000 €) ou par carte bancaire en salle, ou par carte bancaire à distance, ou par prélèvement de la carte bancaire via Stripe sur la plateforme Interencheres, ou virement. **L'étude n'accepte plus les chèques.**

ENLEVEMENT - EXPEDITION DES LOTS

Le lot ne sera délivré à l'acheteur qu'après paiement complet de son achat.

La délivrance des lots sur place se fait uniquement sur RDV, quel que soit le mode d'enlèvement choisi (par une société d'expédition, par un transporteur, par un tiers, ou par l'acquéreur lui-même). L'étude ne se charge ni du colisage, ni de l'expédition.

Le service expédition étant externalisé, il appartiendra à l'acquéreur, après règlement de son achat, de contacter une société d'expédition ou un transporteur de son choix.

Ci-dessous, la liste des sociétés qui collaborent régulièrement avec l'étude :

- soit de la société **Mail Boxes (antenne Beauvais)** au 03.44.22.42.84
e.mail : mbe007@mbefrance.fr
- soit la société **the Packengers** e.mail : hello@thepackengers.com

Pour une livraison, transport express :

- soit **Transaclay** (Mr J.Fr Gaetan) 06.42.56.90.00 - e.mail : transaclay@gmail.com
- soit **Gallieni** (transport) – 06.85.83.62.75 – email : gallienimovers@aol.com
- soit **Transport Express Letetrel** – e.email : transportexpressletetrel.rta@gmail.com - 06.10.77.61.80
- soit **Embett** – Thomas Garnier 06.06.84.20.60 – e.mail : thomas@embett.eu
- **Art Transports Bernard** – 06.50.82.45.15/ 06.88.20.91.49 – e.mail : michel.bernard34@wanadoo.fr
- soit (entre Paris et Normandie) : Sarl Sterne Inca (Mr Franchi) 06.47.68.76.20 e.mail : sterne.inca1@orange.fr – Mr Franchi effectue des navettes régulières entre Paris et la Normandie

Il vous suffit de leur adresser par e.mail votre bordereau d'adjudication acquitté, pour pouvoir obtenir un devis. Dès que le devis sera accepté, et sa prestation réglée, la société choisie récupèrera vos lots et vous les expédiera, ou vous les livrera.

STOCKAGE

Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leur(s) lot(s) dans les meilleurs délais. Tout lot non retiré dans les 15 jours * suivant la vente fera l'objet de frais de stockage, **à raison de 6 €/jour**, (* sauf si l'acquéreur fait appel à un transporteur et qu'il est en attente de l'enlèvement de son lot par ce dernier, le délai pourra être rallongé de quelques jours).

AVIS IMPORTANT – PREVENTION DES IMPAYES

TEMIS (fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères)

"Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé auprès Me Brioult/Brioult Enchères Sarl ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS"

Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères

NOTICE D'INFORMATION

BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT est abonné au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425.

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé après de BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS.

(1) Finalité et base légale du Fichier TEMIS

Le Fichier TEMIS recense les incidents de paiement des bordereaux d'adjudication (retards et défauts de paiement), quel que soit le mode de participation des enchérisseurs (présentiel ou à distance) et peut être consulté par toutes les structures de ventes aux enchères opérant en France et abonnées au service.

L'enchérisseur est informé qu'à défaut de régularisation de son bordereau d'adjudication dans le délai mentionné sur le bordereau, une procédure d'inscription audit fichier pourra être engagée par **BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT**.

La mise en œuvre du Fichier TEMIS et son utilisation par **BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT** est nécessaire aux fins de l'intérêt légitime des abonnés au Service TEMIS de prévenir les impayés et sécuriser ainsi les ventes aux enchères.

(2) Organismes autorisés à consulter le Fichier TEMIS (destinataires)

Le Fichier TEMIS peut être consulté par toute structure de vente abonnée (professionnels et sociétés habilités à diriger des ventes de meubles aux enchères publiques conformément à la réglementation applicable et notamment aux prescriptions du Titre II " Des ventes aux enchères " du Livre III du Code de commerce (ci-après les « Professionnels Abonnés »)), souhaitant se prémunir contre les impayés et sécuriser ainsi la participation aux ventes aux enchères qu'ils organisent. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site www.interencheres.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ».

(3) Conséquence d'une inscription au Fichier TEMIS

Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au fichier TEMIS, BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement la participation des enchérisseurs aux ventes aux enchères pour lesquels ces garanties ne peuvent être mises en œuvre.

L'inscription au fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des professionnels abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « live » de la plateforme www.interencheres.com gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.

(4) Durée d'inscription

Les enchérisseurs sont informés du fait que la durée de l'inscription sur le Fichier TEMIS est déterminée par le nombre de bordereaux d'adjudications restés impayés auprès des Professionnels Abonnés au Fichier TEMIS, par leurs montants cumulés et par leur régularisation ou non. La durée de l'inscription au Fichier TEMIS est réduite si l'Enchérisseur régularise l'ensemble des Incidents de paiement. Elle est augmentée lorsque l'enchérisseur est concerné par plusieurs bordereaux impayés inscrits au Fichier TEMIS.

L'inscription d'un bordereau d'adjudication en incident de paiement est supprimée automatiquement au maximum à l'issue d'une durée de 24 mois lorsque l'enchérisseur ne fait l'objet que d'une seule inscription, et de 36 mois lorsque l'enchérisseur fait l'objet de plusieurs inscriptions.

(5) Responsabilités

Pour l'application de la législation en matière de protection des données personnelles, **BRIOULT ENCHERES/Me BRIOULT** ont tous deux la qualité de responsable de traitement.

CPM est responsable de la mise en œuvre du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la collecte de données auprès des abonnés, la mutualisation et la diffusion des données à caractère personnel qui y sont recensées, ainsi que la sécurité du système d'information hébergeant le Fichier TEMIS.

BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT en tant qu'abonné est responsable de son utilisation du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la communication des données à caractère personnel relatives aux adjudicataires à CPM en vue de l'inscription au Fichier TEMIS, la vérification de l'exactitude et la mise à jour des données, la consultation, ainsi que la réutilisation des informations du Fichier TEMIS.

(6) Droits des personnes

Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier ou contester leur inscription peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité :

- Pour les inscriptions réalisées par BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT par écrit auprès de **BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT 8 av de l'Ile de France 27200 VERNON**

- Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels Abonnés : par écrit auprès de Commissaires-Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris, ou par e-mail contact@temis.auction.

Toute demande tendant à l'exercice des droits d'effacement, de limitation, d'opposition dont dispose l'Enchérisseur en application de la législation en matière de protection des données personnelles, ainsi que toute autre contestation d'une inscription doit être adressée au Professionnel à l'origine de l'inscription qui effectuera une demande de mise à jour auprès de CPM. En cas de difficultés, l'enchérisseur a la faculté de saisir CPM en apportant toute précision et tout document justificatif afin que CPM puisse instruire sa réclamation.

L'enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) [3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, www.cnil.fr] d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS.

Pour en savoir plus concernant le Fichier TEMIS, l'enchérisseur est invité à consulter la politique de confidentialité de CPM accessible sur www.temis.auction.

(7) Coordonnées de l'Enchérisseur

Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication seront adressées à l'adresse e-mail et/ou à l'adresse postale déclarée par l'enchérisseur auprès de la structure lors de l'adjudication. L'enchérisseur doit informer BRIOULT ENCHERES/Me BRIOULT de tout changement concernant ses coordonnées de contact.

« RGPD »

BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT] a recours à la plateforme TEMIS opérée par la société Commissaires-Priseurs Multimédia, aux fins de gestion du recouvrement des Bordereaux impayés. Dans ce cadre, en cas de retard de paiement, les données à caractère personnel relatives aux enchérisseurs, ou leurs représentants, (notamment identité et coordonnées des enchérisseurs, informations relatives à la vente, bordereaux) sont susceptibles d'être communiquées à CPM aux fins de gestion du recouvrement amiable de créance. CPM intervient en qualité de sous-traitant au sens du Règlement général sur la protection des données (Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016). »

Auction access restriction file

NOTICE

BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT is a subscriber to the TEMIS Service, which allows users to view and make additions to the Auction access restriction file ("TEMIS File"), maintained by Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), public limited company with executive board, with registered office at 37 Rue de Châteaudun, 75009 Paris, listed on the Paris Trade and Companies Register under number 437 868 425.

All auction sale invoices remaining unpaid after BRIOULT ENCHERES/Me BRIOULT or subject to delays in payment may be added to the TEMIS File.

(8) Legal basis and purpose of the TEMIS File

The TEMIS File records instances of non-payment of auction sales invoices (e.g. payment delays or defaults) across all modes of bidder participation (i.e. in-person or remote) and may be viewed by all France-based auctioneers who subscribe to the service.

Where a bidder fails to settle an auction sales invoice by the due date indicated on the invoice, **BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT** may initiate the listing procedure.

BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT operates and uses the TEMIS File in the legitimate interests of TEMIS Service subscribers to prevent instances of non-payment and to protect the auction process.

(9) Organisations authorised to view the TEMIS File (beneficiaries)

The TEMIS File may be viewed by any sales organisation that is subscribed to the TEMIS Service (professionals and companies qualified to organise public sales events in accordance with applicable law and regulations, including Book III, Part II of the Commercial Code, "Auctions" (hereinafter "Professional Subscribers")), who seek to protect against instances of non-payment and safeguard their auction processes. The list of subscribers to the TEMIS service is available to view at www.interencheres.com, in the drop-down menu "Acheter aux enchères" (Buy at auctions), under "Les commissaires-priseurs" (Auctioneers).

(10) What happens if a bidder is listed on the TEMIS File

Where a bidder is added to the TEMIS File, BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT may make access to auctions contingent on the use of payment methods or specific guarantees, or it may prevent the bidders from participating in auctions for which such guarantees cannot be provided.

Binders listed on the TEMIS File may face restrictions to their bidding activity at auctions operated by auctioneers with a Professional Subscription to the TEMIS service. This shall also result in temporary suspension of access to the www.interencheres.com live service, operated by CPM, in accordance with the general terms of use for this platform.

(11) Duration of listing

The length of time for which a bidder is listed on the TEMIS File depends on the number of unpaid auction sales invoices payable to Professional Subscribers to the TEMIS File, the total amounts owed, and their payment status (i.e. paid/unpaid). The duration of listing on the TEMIS File shall be reduced where the Bidder settles all instances of non-payment. It shall be increased where multiple unpaid auction sales invoices are listed against the bidder on the TEMIS File.

An unpaid auction sales invoice shall be automatically deleted within 24 months where the bidder is included on one listing only, and within 36 months where the bidder is included on multiple listings.

(12) Responsibility

In the enforcement of data protection legislation, CPM and **BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT** both act in the capacity of data controller.

CPM is responsible for operating and maintaining the TEMIS File, which involves collecting subscriber data, sharing and communicating the personal data collected, as well as ensuring the protection of information systems hosting the TEMIS File.

BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT as a subscriber, is responsible for its use of the TEMIS File, which in particular includes communicating personal data regarding auctions to CPM for the TEMIS File listing procedure, updating and checking the accuracy of data, and reusing information on the TEMIS File.

(13) Rights of bidders

Bidders can find out if they are listed on the File or contest their listing by submitting a request in writing accompanied by proof of identity in the form of a copy of a relevant identity document:

- **For listings added by BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT]:** by post to. **BRIOULT ENCHERES SARL /Me BRIOULT 8 av de l'Ile de France 27200 VERNON .**
or by email to maitre.brioult@wanadoo.fr

- **For listings added by other Professional Subscribers:** by post to CPM, 37 Rue de Châteaudun, 75009, or by email to contact@temis.auction.

All requests by Bidders to exercise their right of erasure, restriction or objection under applicable data protection legislation, as well as all other objections to a listing, must be sent to the Professional responsible for the listing, who shall forward an update request to CPM. In the event of difficulties, the bidder may contact CPM, who will handle the bidder's complaint, attaching all details and supporting documentation.

The Bidder may also submit a complaint regarding their listing on the TEMIS File to the French Data Protection Authority (CNIL) [3 Place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris, Cedex 07, www.cnil.fr].

For more information on the TEMIS File, bidders can view CPM's privacy policy, available at www.temis.auction.

(14) Bidder contact details

Important notifications relating to the auction process will be sent to the email and/or postal address that the bidder provides the auctioneer at the time of auction. The bidder must notify BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT of any changes to their contact details.

BRIOULT ENCHERES SARL/Me BRIOULT has access to the TEMIS platform operated by Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM) for the purposes of handling the recovery of unpaid invoices. In this context, where there is a delay to payment, the personal data of bidders, or their representatives (e.g. name and contact details, auction information, invoices, etc.) may be shared with CPM for the purposes of collecting unpaid amounts. CPM acts as a processor as defined by the General Data Protection Regulation (Regulation (EU) 2016/679 of 27 April).